



Le chamois *Rupicapra rupicapra*

Le chamois est l'ongulé le plus répandu en Valais. Cependant, les populations de chamois et les prélèvements cynégétiques diminuent dans certaines régions, comme un peu partout dans l'espace alpin. Ceci semble être dû à la somme de plusieurs facteurs. Les populations de cette espèce sauvage sensible sont influencées par la qualité de l'habitat (offre en nourriture et remises hivernales calmes), les hivers rigoureux, le dérangement dû aux activités de loisirs, la concurrence interspécifique par les animaux de rente et les autres animaux sauvages, sans oublier les maladies et les grands prédateurs. La pression due à la chasse est également décisive. Le recul des populations dans les territoires protégés démontre cependant que la chasse ne constitue pas l'unique facteur pertinent.



Chèvre et son cabri

Caractéristiques du chamois

Poids	Mâles jusqu'à 45 kg Femelles jusqu'à 35 kg
Période d'accouplement (rut/brame)	Novembre/décembre
Gestation	26 semaines
Mis bas; nombre de jeunes	Mi-mai à mi-juin; 1 cabri
Allaitement	Environ 6 mois
Cornes	Les deux sexes portent des cornes en forme de crochets. Celles des mâles sont plus épaisses et plus recourbées
Régime alimentaire	Graminées, herbes, pousses, feuilles, aiguilles de conifères, lichens
Prédateurs naturels	Lynx, loup, aigle royal (surtout les jeunes)

Pyramide des âges et structure sociale naturelle

Les chèvres et les boucs d'âge moyen sont essentiels à une population de chamois. Ils transmettent les traditions (recherche de bons gagnages ou de remises hivernales tranquilles), ils veillent à ce que le rut se déroule dans le calme et garantissent un taux de reproduction élevé. Les chèvres d'âge moyen sont généralement suivies et ainsi protégées. Les boucs d'âge moyen en revanche sont souvent victimes de la chasse. Pour maintenir une pyramide des âges et une structure sociale naturelles, il faut absolument éviter une chasse trop intensive des boucs d'âge moyen. Une flexibilité à court terme est nécessaire dans la planification de la chasse pour l'atteinte d'un objectif à long terme. C'est pourquoi les hivers rigoureux et les épizooties (par ex. la kératoconjonctivite) doivent être pris en compte dans les directives annuelles sur la chasse.

En raison de leur maturité sexuelle relativement tardive et d'un faible taux de reproduction, les populations de chamois se reconstituent lentement; la patience est donc de mise lors de l'introduction de nouveaux modèles de chasse.

Gestion du chamois

2024

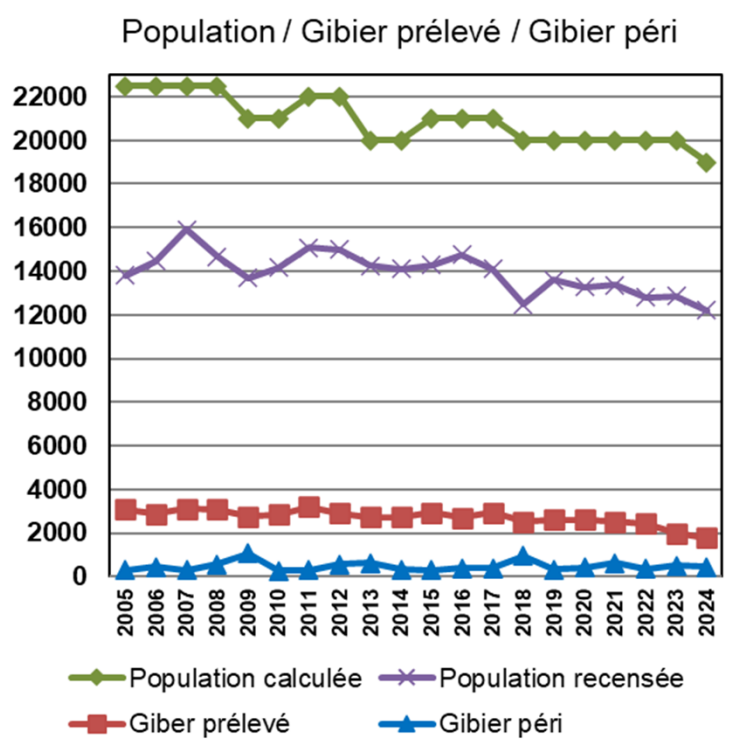
Le canton du Valais compte actuellement environ 19'000 chamois. Les populations sont recensées au moyen de comptages à l'affût coordonnés. La topographie ne permet pas de recenser l'ensemble de la population, qui peut toutefois être déterminée rétrospectivement. L'âge des chamois pérés pouvant être calculé à l'aide des anneaux de croissance situés sur les cornes, l'année de naissance peut facilement être constatée. Au moyen d'une analyse de cohorte, les populations minimales pour une année donnée peuvent être calculées rétroactivement sur la base de tous les chamois prélevés ou retrouvés morts (gibier péri). Le territoire du canton est réparti en 56 unités de gestion du gibier comprenant chacune une sous-population de chamois.

Le faible taux de croissance du chamois de 15 à 20% dans les habitats alpins requiert une intervention cynégétique consciencieuse. En 2024, 1778 chamois ont été prélevés durant les deux semaines de la chasse haute.

Le recul général des tirs de chamois s'explique d'une part, par l'introduction de nouvelles prescriptions particulières pour la chasse au chamois dans certaines sous-unités et d'autre part par la protection du chamois de 2.5 ans dans tout le canton. Des informations détaillées sur les différentes UG peuvent être consultées dans la statistique en ligne.

Gestion du chamois 2024

Effectif du printemps	19'000
Sex-ratio SR = mâles : femelles	1 : 1.90
Évolution de l'effectif	Stable, diminution régionale
Accroissement utile	15-20%
Gibier péri	450
Dommages aux cultures	CHF 10'544.-
Objectifs	Amélioration du SR, économie des boucs, tir sélectif des éterles, augmentation des effectifs
Planification des tirs	~ 1800
Résultat chasse et tirs complémentaires	1'778 (9% de l'effectif)
Résultat de la régulation	SR à améliorer



Protection régionale

A l'échelon régional dans plusieurs unités de gestion le modèle de chasse a été adapté à la situation des populations locales. Les mesures visent notamment à protéger les jeunes boucs et donc à améliorer le sex-ratio (GV). Le modèle de base cantonal a été maintenu.